

ABONNEMENT.

SAUMUR.
du an. 30 fr.
six mois 16
trois mois 8
Poste:
du an. 35 fr.
six mois 18
trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 MAI 1886

L'EMPRUNT

Rarement un emprunt aura donné lieu à
un aussi considérable mouvement de capi-
taux que celui dont la souscription s'est
ouverte hier matin. Tout ce qui est suscep-
tible de donner naissance à un escompte,
tout ce qui peut être converti en crédit ou
en apparence de crédit fait prime. En vain
le ministre des finances, voulant avec raison
prévenir toute spéculation abusive, a stipulé
que les versements en numéraire ou en bil-
lets de banque seraient seuls admis: il y a
manière de s'y prendre et l'on peut faire
argent de tout. L'entraînement a gagné l'é-
tranger.

Aussi l'opinion générale est-elle que l'em-
prunt sera souscrit un grand nombre de
fois. Quel nombre? Il serait bien téméraire
de le préciser, les nouvelles d'Orient fai-
sant varier d'un instant à l'autre les prévi-
sions.

Toutefois, si l'on étudie les minima de
souscriptions établis par la haute banque et
les grands établissements financiers, il est
estimé que l'emprunt sera couvert de vingt à
trente fois.

Le chiffre donné par la Petite France le
ferait supposer.

A cinq heures et demie, dit-elle, le dé-
pouillement fait au ministère des finances
établissait que l'emprunt était déjà souscrit
quinze fois.

Le National déclare que le public ne s'est
pas porté aux guichets du ministère des fi-
nances et aux mairies en aussi grand nom-
bre que d'habitude. Trente personnes à
peine attendaient, à une heure, aux guichets
du ministère des finances. M. Sadi-Carnot
en sera pour ses frais de balustrade le long
des galeries extérieures de la cour du Lou-
vre!

Donc, la petite épargne est restée chez
elle. La physionomie de Paris n'a point

changé; on ne se douterait guère, dit triste-
ment le journal républicain, que cette
journée du 10 mai est la journée de l'em-
prunt.

Le National nous apprend aussi que les
souscriptions de l'étranger et des grands
établissements financiers de l'Europe béné-
ficièrent en masse de la prime. N'oubliez pas
qu'elle est offerte au détriment des contri-
buables, comme nous l'avons déjà dit.

Quelle grande victoire républicaine!

ÉVÉNEMENTS D'ORIENT

LA DÉMISSION DE M. DELYANNIS.

Craignant de grandes calamités, M. De-
lyannis a offert sa démission au roi.

Le roi a d'abord refusé d'accepter la dé-
mission du Cabinet. Il a écrit dans la soirée
une lettre à M. Delyannis pour lui faire con-
naître sa résolution, et dans laquelle il lui
dit qu'il lui appartient de sortir le pays de
la situation embarrassée dans laquelle il se
trouve.

M. Delyannis a répondu qu'il maintenait
sa démission.

D'après lui, les intérêts les plus considé-
rables du pays exigent une prompte solu-
tion des difficultés présentes et le Cabinet
actuel ne peut pas procéder à la démobilis-
ation sans exposer la dignité de la Grèce.

Hier, dans la soirée, le roi Georges a ac-
cepté la démission de ses ministres. M.
Rekaki a consenti à former un cabinet.

LA FLOTTE COMBINÉE.

Les escadres anglaise, allemande, ita-
lienne et autrichienne, qui forment la flotte
combinée, ont quitté, ce matin, la baie de
La Sude, d'où elles se sont dirigées sur les
points où doit s'exercer le blocus.

La flotte combinée est forte de quarante-
six bâtiments, dont dix-neuf anglais, treize
italiens, onze autrichiens, trois russes et un
allemand.

Jeannot chez les sauvages

Il y a quelques semaines, le gouverneur
de la Nouvelle-Calédonie, fatigué d'une trop
longue inaction, voulut se montrer zélé pour
la chose publique et faire connaître à ses
administrés la puissance du bras adminis-
tratif.

Le bague offrait sans doute à son activité
un champ qui, à tout autre, eût semblé suf-
fisant, mais le gouvernement est prudent;
il sait que, lorsqu'on touche à un forçat, ses
cris éveillent de nombreux échos dans la
mère-patrie, et sagement il s'avisait d'une
entreprise qu'il jugeait moins périlleuse.

Les îles Loyalty, qui dépendent de la
Nouvelle-Calédonie, sont habitées par de
braves gens de couleur indécise, point vêtus,
fréquentant indifféremment l'église ou le
temple, et le soir, en famille, adorant un
manitou national. La France les gouverne,
l'Angleterre les convoite, et ces deux in-
fluences rivales se combattent par l'intermé-
diaire de deux ecclésiastiques dont l'un est
catholique et l'autre anglican.

Le protestant, cela va sans dire, à l'imi-
tation du pasteur Shaw et de tous ses col-
lègues des cinq parties du monde, travaille
incidemment pour la plus grande gloire du
Seigneur, mais aussi et surtout pour le plus
grand profit de l'Angleterre.

Le gouverneur de Nouméa résolut de fer-
mer son temple et chargea M. Lacascade de
cette besogne.

M. Lacascade, paraît-il, méprisa les ins-
tructions qu'il avait reçues, se rendit en
pompe chez M. Jones, le ministre anglican,
se garda de fermer son église et lui ouvrit
paternellement les bras.

Le gouvernement se fâcha, Lacascade
résista; bref, on renvoie par le plus prochain
courrier le fonctionnaire récalcitrant.

Il débarque en France quelques jours
après la sanglante expédition de Château-
villain.

Que fait le gouvernement? Sans doute il
va sévir contre cet indiscipliné qui refuse
de fermer une chapelle où s'élaborent

chaque jour des complots étrangers contre
la domination française?

Point. — Il lui donne de l'avancement et
le nomme gouverneur de Taïti.

Il y a, dans la conduite de nos gouver-
nants, un défaut de méthode, disons le mot,
une incohérence qui, dans l'avenir, dérout-
tera l'historien et troublera le commenta-
teur.

Eh quoi! le gouvernement loue le sous-
préfet de Villefranche qui a pris d'assaut
une chapelle catholique, et il accorde la
même approbation à un directeur néo-calé-
donien, qui a refusé de fermer un temple
protestant!

Il félicite le premier d'avoir exécuté les
ordres de son préfet, et récompense le se-
cond pour avoir désobéi à son chef hiérar-
chique.

Le Temps lui-même en éprouve quelque
surprise: cependant, à force d'étudier la
conduite du gouvernement, il croit en avoir
pénétré le secret:

« N'est-il pas possible, dit ce journal,
qu'éclairé par l'enquête faite sur place, M.
Lacascade ait jugé, dans l'intérêt de la paix
publique, qu'il ne fallait pas donner à cette
affaire la suite prévue et qu'il était meilleur
de ne pas procéder à la fermeture du tem-
ple? »

Eh quoi! le gouvernement se montre-
rait-il plus tolérant en Océanie que dans le
département de l'Isère, et la paix publique
lui semblerait-elle plus appréciable aux îles
Loyalty qu'en France?

Là-bas, on agit avec circonspection, on
craint de troubler les consciences canaques,
on se refuse à mécontenter un ministre pro-
testant. Ici, le sous-préfet et ses agents se
précipitent comme une bande de forcenés
sur une propriété privée, escaladent les
murs, enfoncent les grilles, tirent des coups
de revolver dans la foule, tuent ou blessent
de paisibles citoyens, emprisonnent un
prêtre...

Il est vrai que ce prêtre est catholique et
Français, tandis que M. Jones est protes-
tant et Anglais; dans la chapelle de Châte-
auvillain on enseignait la morale chré-

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

PREMIÈRE PARTIE LA SENORITA

Étonnée, confuse, elle regardait vaguement
autour d'elle. Le souvenir lui revint. Une pudique
rougeur colora sa pâleur. Elle rajusta son corsage,
se recueillit vivement, se releva de même.

— Restez, lui disait le plus âgé des deux incon-
nus. Un plus long repos vous est nécessaire... Ne
marchez pas encore, ou du moins, appuyez-vous
sur nous...

Le plus jeune gardait le silence, mais en offrant
le secours de son bras.

Elle les examinait tour à tour; elle avait écouté,
surprise, déjà souriante, les quelques mots obli-
gés qui venaient de frapper son oreille.

— Nous ne savons que nous exprimer en fran-
çais, murmura Léonard, elle ne peut comprendre.

— Si fait! l'interrompit-elle; je parle cette
langue... et je l'aime...

Puis, après avoir fait retentir le grelot d'un sifflet
d'argent:

— Je vous remercie, messieurs... S'il m'était
permis de vous rendre service à mon tour dans ces
environs, demandez-y la Senorita...

Le cheval ne s'était pas éloigné. A l'appel de sa
jeune maîtresse, il accourut, docile et comme
repentant de son incartade.

Avant même que les deux étrangers aient eu le
temps d'expliquer leur geste pour la retenir, déjà
la Senorita se retrouvait en selle.

Les saluant de la cravache que venait de lui
rendre Léonard, elle ajouta gracieusement, mais
avec une certaine fierté navarraise:

— Encore une fois, merci! Je n'ai besoin de
personne... Adieu!

Et reprenant le galop, elle disparut comme elle
était arrivée, presque soudainement.

— Partez, muscade! dit Philibert. Une ombre
fugitive, une apparition!

— Oui, mais charmante! ajouta Léonard.

— Alerte! reprit l'autre qui consultait l'état du
ciel. Alerte! le nuage noir gagne aussi du terrain!
Voici l'orage!

Ils eurent promptement plié bagage et se mirent
en chemin, remontant à pas rapides la pente acci-
dentée du vallon.

Son aspect n'était plus le même. De grandes
ombres envahissaient déjà ses profondeurs. Un

vent de tempête y soufflait, pourchassant des nuées
houleuses dans le ciel obscurci, sauf à l'horizon
qui s'embrasait d'une lueur de fournaise. Jamais
encore nos deux artistes n'avaient admiré plus
merveilleux coucher du soleil.

Au tournant d'une roche, qui jusqu'alors leur
avait masqué cette nouvelle perspective, ils
aperçurent, se profilant en noir sur l'horizon
rouge, les arbres d'un parc, les tours et les tou-
relles d'un vieux manoir féodal.

— Superbement fantastique! dit Philibert. Un
décor de féerie! Mais ce n'est pas au château que
nous trouverons asile... j'avise à ses pieds le
village. Hâtons-nous!

La pluie commence à tomber, les premiers
grondements de la foudre se font entendre.
Ils s'engagèrent dans la principale rue, cherchant
des yeux l'enseigne d'une posada. Rien de sem-
blable ne s'offrit à leurs regards. Dans les der-
nières maisons, ils entrèrent quand même, et
firent comprendre qu'ils réclamaient l'hospitalité.
On les reconduisit avec politesse, en leur désignant
le manoir seigneurial.

— Je me trompais donc? conclut Philibert,
montons donc au château.

Ils gravirent le mamelon. L'ouragan se déchaî-
nait enân. La foudre éclata, tandis que frappait
Léonard, et l'on eût pu croire que le marteau
lui-même, en retombant, produisait tout ce fracas

à l'intérieur.

La porte s'ouvrit. Un vieux serviteur parut en
livrée de deuil.

Sans interroger les deux inconnus, rien qu'à
leur aspect, il les accueillit, referma derrière eux
la gothique serrure, et les conduisit, toujours en
silence, dans une sorte de dortoir réservé sans
doute aux étrangers.

Des tablettes d'ébène, encadrées de filets d'ar-
gent, étaient suspendus à la muraille. L'une d'elles
fut présentée à Philibert avec un crayon de blanc
d'Espagne.

— Probablement, dit-il, on réclame ainsi nos
noms, nos qualités... Écrivez, Léo. Annoncez-nous
comme deux artistes parisiens surpris par l'orage...

Puis, quand le domestique se fut retiré, empor-
tant la pancarte:

— Risquons toujours un bout de toilette,
ajouta-t-il, j'ai comme le pressentiment que le
châtelain va nous inviter à souper.

Il avait deviné juste. Le muet vieillard ne tarda
pas à reparaitre et, leur ayant fait signe de le
suivre, il les introduisit dans la salle à manger
d'honneur tapissée de cuir de Cordoue, avec des
trophées de chasse et des panoplies dans l'acier
desquels se reflétait la lumière des flambeaux posés
sur les dressoirs et sur la table.

L'orfèvre, de même que l'ameublement, datait
pour le moins du temps de Charles-Quint. Il y

tienne, on prêchait le respect des lois, la résignation, la tolérance, tandis que le temple des îles Loyalty était, de l'aveu même du journal le Temps, le centre de résistance du parti hostile à la France.

Le prêtre de Châteaullain déplaisait au maire républicain de la commune, et sans doute, aux dernières élections, ses paroissiens et lui votaient pour les candidats conservateurs.

Le pasteur ne menace qu'une possession française, n'insulte que notre drapeau, ne combat que notre patrie.

Le prêtre catholique n'aime pas la République, tandis que le pasteur protestant est l'ennemi de la France.

Or chacun sait qu'à l'heure actuelle, sous le gouvernement qui nous régit, s'il est licite d'outrager notre pays, il est criminel d'égratigner un républicain.

Ne touchez pas à la République! En ce qui concerne la France, on se montre plus accommodant.

Et voilà pourquoi l'Anglais Jones peut travailler paisiblement à nous chasser des îles Loyalty, tandis que le Français Fischer, couché dans son lit par une balle française, agonise pour avoir voulu prier le Dieu des chrétiens, contrairement aux convenances de M. le préfet de l'Isère!

ROBERT MITCHELL.

PAMOISON

Tout naturellement les radicaux juifs de la Lanterne ont eu la primeur du discours prononcé par M. Boulanger à l'issue de sa visite à l'École spéciale militaire. Ils le publient et se pâmement d'aise. Mais ils ajoutent que nos Saint-Cyriens se sont également pâmés, ce qui est ou excessif ou incomplet.

Jadis, quand le ministre parlait aux élèves, c'était — s'il y avait lieu et c'est le plus souvent ce qui arrivait — pour les complimenter de leur bonne tenue, de leur discipline et leur rappeler les grandes idées de dévouement et d'abnégation pour la patrie.

M. Boulanger procède différemment. Il parle de lui d'abord: « Ce n'est pas sans émotion que je me retrouve dans cette Ecole où j'étais élève il y a 30 ans, où j'étais capitaine il y a 20 ans, et il me semble que c'est hier que je l'ai quittée pour aller faire la guerre, courir le monde à la suite de ce cher drapeau tricolore. »

Un peu plus M. Boulanger donnait tout ses états de services et son certificat de vaccine. Quand le protégé de la Lanterne daigne parler d'autre chose que de lui, voici comment il professe :

« N'oubliez jamais, jeunes gens, que les armées ont un cœur comme elles ont une tête et que l'éducation du soldat doit être intimement liée à son instruction. »

» Ouvrez largement vos esprits aux idées de votre siècle, laissez-vous pénétrer de ce souffle de progrès qui va porter si loin et si haut votre génération privilégiée. »

Quelle éducation? celle qui consiste à le-

ver la crosse en l'air, ou à « partager la gamelle avec des watrineurs »?

Quel progrès? Quelles idées?

Le progrès qui leur montre la France isolée, ridiculisée, annihilée en Europe par la République? Les idées qui cherchent à faire de nos officiers, de nos soldats, des agents politiques dans le genre des préfets et sous-préfets, qui tuent l'esprit de camaraderie en même temps que la discipline, qui méconnaissent les services rendus, mettent en suspicion les plus braves, les plus intelligents, les plus dévoués, quand brave, intelligence, dévouement ne sont point accompagnés de boniments en l'honneur, non point de la patrie, mais de la république rose-rouge ou rouge-sang, suivant le cas?

Nous espérons bien au contraire que nos braves jeunes gens chasseront au plus vite, comme on fait d'un mauvais rêve, le souvenir de ce progrès qui ne tend à rien moins qu'à consommer la ruine de leur pays. Et nous avons d'autant plus lieu de concevoir cette espérance que nos renseignements particuliers nous disent que si les St-Cyriens étaient enclins à une pamoison pendant le discours ministériel, c'était à la pamoison d'une hilarité qui, à peu près contenue par la discipline, s'est largement donnée carrière après le départ de M. Boulanger.

Or si, une fois dans leur vie, les juifs de la Lanterne veulent être francs, ils avoueraient que cette petite faute contre la discipline avait été largement provoquée par leur histoire favori!

EDOUARD GRIMBLLOT.

Dans l'après-midi de dimanche a eu lieu une fête toute populaire au château d'Eu.

Pour répondre au désir manifesté par la population du pays, qui voulait saluer la princesse Amélie avant son départ pour Lisbonne, Monsieur le Comte de Paris a fait ouvrir les jardins réservés du château.

Près de quinze mille personnes se sont empressées de profiter de cette occasion pour manifester à la princesse Amélie les sentiments de sympathie qu'elle a su inspirer dans le pays.

Les visiteurs étaient reçus par Monsieur le Comte et Madame la Comtesse de Paris, le duc d'Orléans et la princesse Amélie, qui a été l'objet des manifestations les plus touchantes: des fleurs et de magnifiques bouquets lui étaient offerts de toutes parts.

Les musiques d'Eu et du Tréport, ainsi que plusieurs orphéons se sont fait entendre. Par une attention délicate, la musique du Tréport a salué la princesse Amélie par l'hymne national portugais.

Abbeville, Dieppe et les villes voisines étaient également représentées à cette fête de famille, qui a été favorisée par un temps magnifique.

Monsieur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris donneront, avant leur départ pour le Portugal, une grande réception d'adieu qui aura lieu samedi prochain 15 mai.

Le chiffre de la population en France.

A propos du recensement quinquennal qui va avoir lieu à la fin du mois, le Figaro rappelle quels ont été les mouvements de la population en France depuis le commencement du siècle dernier.

Voici les chiffres officiels fournis par les recensements successifs qui ont eu lieu depuis cette époque :

Années.	Habitants.
1700.....	19.660.320
1762.....	21.769.463
1772.....	22.642.000
1784.....	24.800.000
1801.....	27.349.003
1806.....	29.107.425
1821.....	30.461.875
1826.....	31.868.937
1831.....	32.519.223
1836.....	33.540.940
1841.....	34.230.678
1846.....	35.400.686
1851.....	35.680.170
1856.....	36.039.364
1861.....	37.386.161
1866.....	38.067.074
1872.....	36.402.224
1876.....	37.000.000
1881.....	37.672.048

Un nombre mérite tout particulièrement de fixer l'attention; c'est celui du recensement de l'année 1872, lequel accuse une diminution d'environ deux millions d'habitants. Ainsi, tandis qu'en 1866, la population de la France s'élevait à 38,067,074 habitants, cette population n'était, en 1872, que de 36,402,224 habitants. Cette diminution a eu pour cause, d'une part, la période de la guerre, les événements qui la suivirent et la perte de l'Alsace-Lorraine, période pendant laquelle, indépendamment de l'augmentation, dans une grande proportion, de la mortalité, on constata une diminution sensible du nombre des naissances.

Dès 1874, le mouvement de la population a recommencé à suivre une marche progressive. Il est à espérer qu'il ne se sera pas arrêté et que le recensement de 1886 donnera un chiffre supérieur à celui de 1881.

REVUE FINANCIÈRE.

On a fait la semaine dernière de la hausse à outrance, grâce à l'emprunt et malgré les incidents grecs.

L'attention se portera, après l'emprunt, sur les obligations Foncières et Communales à lots du Crédit Foncier, qui sont encore loin des cours qu'elles doivent atteindre. En reportant, sur ces valeurs, l'excédant de capitaux dont on disposera, on fera une excellente opération. Les obligations 1885, notamment, sont appelées à profiter d'une large plus-value. Elles ne sont encore qu'aux environs de 435. Elles ont, par conséquent, 65 fr. à gagner avant d'atteindre le pair, et au pair, elles seront encore plus avantageuses que les obligations des villes de Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, qui ne participent pas à des tirages aussi fréquents.

La Société Générale est ferme à 457.50, ce qui met le titre à 207.50, puisqu'il est libéré de 250 fr. C'est un placement de premier ordre à 6 1/4 0/0.

La Banque d'Escompte est à 455 fr. Ce placement a de puissantes ressources et les actions qu'il patronne sont en bonne situation. Il est de mettre quelques actions en portefeuille.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est à 598.75, mais on a détaché un coupon de 6 mai.

Les capitalistes voudront bien se rappeler les conseils, après la souscription de l'emprunt grec, n'aurent pas trouvé leur place dans cette opération financière, à la réalisation d'une assurance sur la vie pour sauvegarder l'avenir de leurs enfants chers. Nous avons souvent indiqué les raisons d'après nous, doivent écarter nos conseils et les polices étrangères. Les événements ont justifié nos prévisions.

Les États-Unis sont en proie à une véritable guerre sociale. Les grèves y ont pris un caractère presque sinistre. Les incendies de Chicago, les attaques de chemins de fer, les luttes avec le public, donnent à ces grèves une portée particulière. Est-ce trop dire qu'il en résulte une véritable insécurité pour les placements financiers? Les Compagnies américaines qui possèdent des meubles, qui ont une partie de leurs placements placés en hypothèques, en actions ou en obligations de chemins de fer, ne sont-elles pas dans de cet état de choses?

Nous ne croyons donc pas le moment favorable pour souscrire les polices de ces Compagnies. Il n'y a pas d'autres raisons pour en empêcher nos concitoyens. Si nous avons des grèves en France, elles ont gardé d'autres allures. La propriété n'est pas ébranlée, si le public a pu être momentanément troublé sur quelques points. En somme, nous ne voyons pas de coup d'œil sur la carte du monde, qui nous fasse redouter peu de pays qui aient des éléments de puissance aussi puissants que la France.

Tout n'y est pas parfait, mais c'est encore l'épargne trouve les meilleurs emplois. Elle ne peut donc mieux confier une partie de ses deniers à celles qui sauvegardent l'avenir des placements qu'aux Compagnies françaises. Elles donnent des assurances des placements en valeurs nationales, sécurité des contrats sous la forme la plus possible. Que les pères de famille, les époux, les enfants de s'adresser à ces compagnies. Elles ont cette vérité si excellemment exprimée par le docteur Legrand du Saulle dont la science est la perte récente: « L'assurance est un moyen de nature toute spéciale: la prévoyance de la vie, l'épargne, le fertilise, la femme et les enfants récoltent la moisson. »

Crédit Lyonnais. — Les projets relatifs à l'incendie ont avorté.

La liquidation du Crédit général français est plus qu'une affaire de jours. Les actionnaires ne peuvent gravement tort de ne pas assister ou de représenter à la prochaine assemblée générale. Ceux qui leur conseillent de s'abstenir paraissent naïfs à la liquidation. L'opposition de parti est absurde, car si les actionnaires se démettent de leurs propres affaires, qui donc s'en occupera? Dissoudre et liquider en famille est certainement le plus sage à devenir la proie d'un liquidateur jésuite.

Le Panama cote 465 fr. On considère que la liquidation est imminente le 3^e appel de fonds.

Les actions de Chemins de fer sont assurées. L'Est, qui a détaché son coupon, cote 710. Nord est à 1,535, l'Orléans à 1,312.50, le Midi à 855.

Nouvelles militaires

Le ministre de la guerre vient de visiter, qu'après quatre années de présence, leurs régiments, les officiers pour faire proposer de droit pour un commandement de corps, lors des revues trimestrielles.

On assure que le mauvais effet produit par la barbe qui salit le facies de nos

avait six couverts.

Un prêtre, le chapelain sans doute, attendait. Trois femmes entrèrent, dont la troisième au rang de suivante. Les deux premières étaient: l'une âgée, toute vêtue de noir et les yeux presque sans regard, comme aussi voilés de deuil; l'autre toute jeune, et comme une jeune châtelaine d'autrefois, drapée dans les longs plis d'une simple robe de lin, blanche comme neige.

— Fernande, lui dit l'autre, désignez à nos hôtes les sièges qui leur sont destinés.

La jeune fille s'empressa d'obéir.

— Messieurs, dit-elle, veuillez prendre place. La duchesse de Montmayor, ma mère, vous remercie à son tour du service que vous m'avez rendu.

Une même surprise les avait frappés tous les deux. Ils la reconnaissaient.

Cette noble demoiselle, héritière d'un des plus illustres noms de l'Espagne, c'était la senorita... c'était le cavalier du ravin.

II

RETOUR AU CHATEAU

Il nous faut revenir en arrière, jusqu'au lendemain de l'assassinat du duc de Montmayor.

La duchesse, en se réveillant, demanda son mari. Encore absent! Son fils? On lui répondit: Votre fille!

Elle parut de nouveau surprise et profondément

affligée. « Ah! murmura-t-elle, que dira Fernand! » L'enfant, que la sage-femme apportait à sa mère, fut écarté du geste et n'obtint pas même un regard. Ce qu'elle avait rêvé, ce qu'elle eût voulu, c'était un héritier de son nom. « Je l'eusse nourri de mon lait! » dit-elle. Et désignant la pauvre petite créature qui débutait dans la vie par un aussi froid accueil, elle ajouta: « Cherchez une nourrice! »

Le docteur avait promis de revenir. On le consulterait à cet égard.

— Je crois, dit-il, avoir précisément sous la main ce qu'il vous faut. Cette nuit même, en revenant d'ici, un heureux hasard m'a permis de détourner du suicide, sur le pont Saint-Michel, une jeune mère qui voulait se jeter dans la Seine. Son enfant venait de mourir. Le père les avait abandonnés.

— Un mari?

Le médecin, étudiant la question, poursuivit:

— Elle reste seule au monde, et si, comme je le présume, madame la duchesse retourne en Espagne, elle l'y suivrait avec empressement, avec reconnaissance. Elle se chargerait de tous les soins relatifs à la première enfance, voire même au-delà... Elle me paraît avoir reçu une certaine éducation... Très-intéressante d'ailleurs, et très-honnête. J'en répondrais.

— Envoyez-la, dit la duchesse, comme parlée-

culièrement satisfaite de ces derniers renseignements.

— Dans une demi-heure au plus, conclut-il. Elle est encore chez moi... Je rentre, et ma voiture vous l'amènera sans retard.

Il redescendit vers les magistrats qui, pendant sa visite, achevaient encore, auprès du cadavre, leurs constatations judiciaires. Ramon d'Avila le secondait, rappelant par ses gestes hypocrites que, dans l'intérêt de l'accouchée qui ne soupçonnait rien encore, on devait procéder en silence. Au premier étage, effectivement, on n'avait rien entendu.

La nourrice ne tarda pas à arriver. C'était une jeune femme modestement vêtue, aux manières distinguées, au pâle et doux visage. Une douloureuse appréhension se devinait dans toute sa personne.

Elle plut à la duchesse, qui l'observait, et murmura:

— Mais ce n'est point une paysanne?

— Je croyais que le docteur vous l'avais dit, madame, s'expliqua-t-elle avec une timide hésitation. Mon père était officier... Je suis élève de Saint-Denis. Des revers de fortune... un grand malheur.

— Il suffit, je ne désire savoir que votre nom?

— Christine.

— Vous vous expatrierez sans regrets?

— Oh! oui, madame.

— Et si, plus tard, on désirait vous voir comme institutrice, vous ne songeriez pas à refuser?

— Jamais!

— Bien!... Ceux qui s'attachent à moi peuvent y rester toujours. Je vous en prie.

— Oh! madame, j'en aurai bien besoin.

— L'aimerais comme j'eusse aimé la mienne.

— C'est tout ce que je demande... On m'interrogera plus quant au passé.

— Merci, balbutia Christine en effleurant les lèvres aristocratiques et blanche main qui se levait en dehors du lit.

C'était comme la ratification d'un mariage; les deux mères étaient de cet accord; n'ont pas besoin de beaucoup de paroles pour se comprendre.

La nourrice retourna vers la sage-femme; son regard sollicitait les conseils. Elle se pencha vers l'enfant. Sa mère ne l'avait pas encore vue.

Une seule pensée, celle du père, d'abord, prit de la duchesse. Fernand, toujours Fernand, il ne revenait pas!... Où donc était-il?

Jusqu'au soir, et durant la nuit tout entière, le demi-sommeil de la fièvre, elle répétait son nom, ce même appel.

piers vient de déterminer le ministre de la guerre, sur le rapport favorable des généraux commandants les corps d'armée, à rapporter sa malencontreuse décision.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LES PROCHAINES ASSISES.

C'est lundi prochain 17 mai que s'ouvrira la session des assises de Maine-et-Loire.

Cette session comprend onze affaires, dont voici la liste :

Lundi 17 : Jean Grand. — Vols qualifiés.

Mardi 18 : Femme Brisset. — Infanticide.

Mardi 18 : Femme Boussey. — Infanticide.

Mercredi 19 : Femme Vaidie. — Incendie volontaire.

Mercredi 19 : Femme Ménard. — Incendie volontaire.

Jedi 20 : Mourgault. — Tentative d'assassinat.

Vendredi 21 : Femme Robin. — Avortement.

Vendredi 21 : Femme Fauchoux. — Infanticide.

Samedi 22 : Ringard. — Vols qualifiés.

Lundi 24 : Hubert. — Vols qualifiés.

Mardi 26 : Hermelin. — Attentats à la pudeur.

De ces affaires, dit le *Patriote*, les plus intéressantes sont les affaires Mourgault et Ringard.

Les faits relatifs à la première sont suffisamment connus; quant à la seconde, il s'agit d'un vol de 17,000 fr. commis au presbytère de Beaufort.

Deux particularités à signaler :

Le rôle ne porte qu'une affaire d'attentat à la pudeur, alors que le nombre de ces affaires était toujours très-grand; parmi les onze personnes qui comparaitront devant la Cour d'assises, six sont des femmes.

ALONNES. — Une imprudence qui se commet encore assez fréquemment vient d'être la cause d'un incendie qui pouvait devenir grave.

Sous un prétexte quelconque, on allume du feu au milieu des bois, et, bien souvent, ce feu se communique à des bruyères desséchées pour s'étendre ensuite avec une effrayante rapidité.

C'est ce qui est arrivé dimanche dernier à deux ouvriers qui travaillaient dans des bois appartenant à M. Paul Ratouis et à M. Pierre Millerand. Ces ouvriers, ayant aperçu une vipère dans des broussailles, y mirent le feu pour la détruire; bientôt les flammes se communiquèrent à de jeunes sapins et à une coupe de bois taillis; malgré les efforts pour arrêter le feu, deux hectares environ furent entièrement consumés.

Heureusement le vent refoula les flammes vers le foyer de l'incendie et empêcha par conséquent un plus grand désastre.

Les pertes s'élevèrent, pour les deux propriétaires, à 4,500 fr. environ. Seul, M. Millerand était assuré.

Brelan de capitaines.

Le *Petit Courrier* d'Angers a reçu la lettre suivante qu'il publie dans son dernier numéro :

« Doué, le 2 mai 1886.

« Monsieur le Rédacteur,

« Il se passe, dans notre bonne ville de Doué, des faits très-extraordinaires au sujet de la compagnie de sapeurs-pompiers de cette ville.

« Vous devez parfaitement bien savoir que, lors du décès de notre très-honoré capitaine, M. Guionis, les sapeurs-pompiers de Doué se sont réunis, conformément aux statuts et règlements de la compagnie, afin de procéder à l'élection d'un nouveau capitaine.

« Nous avons deux candidats : M. Liauzu, père, lieutenant, et M. Augustin Guionis, sous-lieutenant.

« M. Liauzu, vu son grand âge, s'étant désisté, M. Augustin Guionis fut nommé capitaine à la majorité absolue, moins une voix.

« Le procès-verbal de la séance fut immédiatement envoyé à la préfecture, pour être ratifié.

« Nous attendions avec un ferme espoir que l'élection de M. Guionis fut ratifiée, car ce choix était justifié à tous égards. Il n'en fut rien.

« Au contraire, l'honorable M. Bineau reçut une lettre de la préfecture l'avisant que l'élection de M. Guionis était considérée comme non avenue, que le capitaine choisi par l'administration préfectorale était M. Puysegur, et qu'il y avait lieu de faire reconnaître celui-ci dans le plus bref délai.

« Comme nous estimons que le vote de la compagnie a sa valeur et que nous ne sommes pas des enfants, nous n'avons pas reconnu M. Puysegur pour notre capitaine.

« Il en est résulté une suspension de deux mois, au bout de laquelle nous avons repris notre service.

« Mais voici le plus curieux de l'affaire : les choses étaient restées en l'état, c'est-à-dire que nous faisons notre service sous les ordres du lieutenant, dans l'intérêt public, quand tout-à-coup surgit de la préfecture... un nouveau capitaine.

« Il paraît que ce pauvre Puysegur, comme on dit vulgairement, était « tombé dans le lac. »

« Le fait est qu'étant nommé capitaine par l'autorité supérieure et n'ayant jamais démissionné, nous nous demandons — et M. Puysegur plus que tout autre — comment il se peut faire qu'un préfet nomme deux capitaines dans une compagnie de cinquante hommes. Peut-être est-ce une nouvelle organisation dont M. le préfet veut faire l'essai à Doué-la-Fontaine. Enfin... passons.

« Nous devons reconnaître le nouvel élu... de la préfecture, le dimanche 2 mai, lorsque nous avons reçu contre-ordre —

M. le préfet, ayant changé d'avis, prescrivait, paraît-il, de surseoir à la convocation.

« Nous nous demandons maintenant comment on va sortir de ce gâchis.

« Une compagnie de cinquante hommes a présentement TROIS CAPITAINES, ce qui ne s'était jamais vu; deux nommés malgré elle et un élu à la majorité des pompiers. C'est trop.

« Quoiqu'il en soit, je puis vous affirmer qu'on ne nous violentera pas. — Nous avons voté de notre plein gré, sans aucune pression, quoiqu'on en dise, pour M. Guionis, et nous ferons voir que nous sommes des hommes qui savent ce qu'ils veulent et n'entendent pas se laisser mener à la baguette.

« Agréez, etc...

« UN POMPIER DE DOUÉ-LA-FONTAINE. »

Les renseignements contenus dans cette lettre — très-authentique — nous dispensent de tout commentaire, ajoute le *Petit Courrier*.

Cette administration, soi-disant républicaine et libérale, qui fait litière des suffrages de l'honorable compagnie des sapeurs-pompiers de Doué-la-Fontaine — qui sème la discorde — qui entrave un service public important — qui veut imposer sa volonté par l'intimidation et la menace — et qui s'embourbe dans le gâchis — cette administration-là n'est pas seulement odieuse, elle est grotesque.

D'après la *Petite France*, M. Puysegur, ayant donné sa démission de capitaine des pompiers de Doué-la-Fontaine, vient d'être nommé par M. le préfet administrateur de l'hospice de cette ville.

ANGERS.

Un fou. — Le nommé Joseph Chailleux, domestique à l'École normale, atteint subitement de folie furieuse avant-hier dimanche, se jeta sur quatre personnes attachées à l'établissement et les mordit cruellement.

Hier lundi, Chailleux s'échappa de l'École, se rendit on ne sait pourquoi à la gare Saint-Serge et renouvela la scène de la veille. Cinq voyageurs furent mordus par ce forcené; M. le commissaire de police de l'arrondissement, prévenu de ce qui se passait, accourut sur les lieux. Chailleux se jeta sur lui et lui fit avec ses dents une profonde blessure.

La ville d'Orléans a célébré dimanche le 457^e anniversaire de sa délivrance par Jeanne d'Arc. La ville était pavoisée et les rues très-animées. Une cérémonie religieuse a eu lieu dans la cathédrale, où le panégyrique de Jeanne d'Arc a été prononcé.

La prospérité républicaine s'affirme de plus en plus; dimanche 9 mai, il y avait déjà 68 déclarations de faillites à Paris depuis le commencement du mois.

Quelle prospérité! Mais tout va bien, puisque les républicains s'enrichissent.

Grâce à la chaude et prévoyante affection de Thérèse, Tiennette put donc, jusqu'à l'âge de douze ans, continuer à suivre les cours de l'externat où son père l'avait mise.

Cette fillette, d'une intelligence hors ligne, cette douce créature dont les cordes de la sensibilité vibraient au moindre souffle, comprit aussitôt ce qu'elle devait à sa rustique protectrice, et n'eut rien de plus à cœur que de lui prouver sa gratitude. Sans cette intention, elle se mit à travailler tant et si bien, que ses compagnes d'étude ne pouvaient la suivre. Elle fit des progrès rapides. Le jour où le temps qu'on lui avait accordé fut révolu, elle se trouvait de deux classes plus avancées que les élèves entrées avec elle.

Pendant la période d'externat, César, tenant à sa gueule le panier dans lequel était le déjeuner de Tiennette, conduisait chaque matin sa petite camarade, et retournait chaque soir la prendre pour la ramener au logis. Avec un pareil garde du corps, Thérèse n'éprouvait aucune inquiétude. Qui aurait essayé de faire du mal à l'enfant eût été mis en pièces sur le coup.

Durant quatre années encore, les courses continuèrent non plus pour l'externat, mais pour un atelier dans lequel la couturière en herbe se rendait.

Ce fut pour Etienne un beau jour, celui où, son apprentissage terminé, elle put rester à tra-

Publications de mariage.

Louis-René Picard, mécanicien, et Geneviève Alexandre, couturière, tous deux de Saumur.

Auguste-Joseph Martens, chaudronnier, et Clémentine Gautier, couturière, tous deux de Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, — garantis par huile d'olive — marbré blanc et bleu, de la maison Charles Roux (1^{re} marque), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc, 1^{re} qualité, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc (jaunâtre), qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 9 Mai 1886.

Versements de 89 déposants (13 nouveaux), 31,033 fr.

Remboursements, 39,234 fr. 84 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

Marché de Saumur du 8 Mai

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix	50k.	125	—	
Blé nouveau (l'hect.)	16	Graine de trèfle	50k.	25	80	
From. 1 ^{re} q. l'h.	77k.	— luzerne	50k.	70	—	
Halle moyenne	77k.	— de lin	50k.	—	—	
Seigle	75k.	10 25	Foin (la charr.)	780k.	70	75
Orge	65k.	10 50	Luzerne	780k.	70	75
Avoine	50k.	10	Paille	780k.	35	80
Fèves	75k.	11	Amandes en c.	50k.	—	—
Pois blancs	80k.	28	— cassées	50k.	—	—
— rouges	80k.	24	Cire jaune	50k.	190	—
Colza	100k.	—	Chanvres 1 ^{re} qualité	—	—	—
Chenevis	50k.	—	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas	157k.	42	— 3 ^e	—	—	—

Bains et Hydrothérapie

17, Rue du Marché-Noir, 17

SAUMUR

Le Directeur de l'Établissement a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des douches que les salles seront ouvertes dès le matin 6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner leur heure afin d'éviter quelquefois de longues attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.

RAISINS SECS.

Importation directe de Corinthe, Tyras, Samos, Casmès. Procédé pour la fabrication des vins de raisins secs envoyés gratuitement sur demande. M. Henri Flamisset, 15, rue des Menuets, Bordeaux.

OIDIUM, ANTHRACNOSE, MILDEW, sont complètement détruits en employant le

Soufre fungivore, 12 francs 0/0 kilos;
Minéral de soufre, en poudre, 10 fr. 0/0 kilos;
Sulfate de cuivre pur (marque Machff).

Soufre sublimé et trituré.
Henri FLAMISSET, 15, rue des Menuets, Bordeaux.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DOT D'ÉTIENNETTE

Heureusement la bonne Thérèse appartenait à l'ancienne caste de serviteurs qui, contrairement à ceux de nos jours, au lieu de considérer leurs maîtres comme des ennemis, les aimaient, s'y attachaient et finissaient par s'en faire une seconde famille.

Cette femme nourrissait pour sa Tiennette un amour tout maternel. Lui parler de se séparer de l'enfant, et même de César, l'aurait fort étonnée. Jamais pareille pensée n'eût germé en son cerveau. Les abandonner au moment où elle les savait maladeux! Oh! non, impossible à elle! Ne plus les entourer de soins, ne plus les voir, ne plus les entendre! Certes, la mort lui eût été moins cruelle.

Son parti fut bientôt pris, ou, pour mieux dire, elle ne se crut pas dans l'obligation d'en chercher un. Elle resta naturellement dans la maisonnette. Comme par le passé, elle continua de soigner Tiennette et son chien. Elle commença par rendre l'animal, presque mourant, à la vie, par consoler la fillette et chasser de l'esprit de la chère petite le trouble qu'elle avait apporté la vue de son père assésiné. Elle pensa ensuite à se procurer de l'ouvrage pour subvenir aux besoins communs.

Thérèse n'était pas dénuée de toutes ressources.

Depuis qu'elle servait chez M. Bergerot, elle avait réalisé quelques économies. Les ayant avantageusement placées sans en toucher les revenus, le fonds s'était accru et formait, au moment où le malheur s'abattait sur elle et ses bien-aimés, un pécule sinon riche, du moins suffisant pour mettre, aidée d'un léger travail, une femme seule à l'abri du besoin, dans un pays où l'on vivait de peu. Mais l'excellente fille n'était point seule. Il lui fallait pourvoir à trois existences. Et puis il n'entraînait pas dans sa tête que l'enfant de son maître pût être sevré d'instruction.

— Qu'une domestique, disait-elle, ne sache pas même lire, je l'admets, quoique ce soit souvent incommode; mais une demoiselle! car enfin Tiennette n'est pas une paysanne comme moi.

C'est par suite de pareils raisonnements, dont l'apparente logique s'accordait avec son cœur, que Thérèse en vint à conclure qu'elle devait au bonheur de l'enfant élevée par elle, de s'imposer des sacrifices qui eussent paru lourds à plus d'une mère.

Sa profonde conviction et sa persistance gagnèrent à sa cause deux dames, amies de M^{me} Millon, la femme du notaire, qui s'unirent à celle-ci pour aider la brave servante dans son œuvre, qualifiée par ces personnes de charité, et qu'elle, la simple fille, nommait dans sa candeur *devoir*, et même devoir bien doux.

vailler auprès de Thérèse. Désormais, en ne perdant pas un seul instant, elle parviendrait à alléger cette amie dans les soins de leur modeste ménage, et ceux du jardin, bien décidée à s'adjuger certains labeurs écrasants pour la chère femme qui commençait à vieillir.

Ce n'était pas que la bonne Thérèse fut très avancée en âge; mais veilles prolongées, chagrins, soucis et privations, bien que courageusement supportés par elle, avaient plus que le temps usé ses forces.

— Il faudra bien, se disait M^{me} Bergerot, qu'elle se laisse soigner à son tour. Maintenant c'est à moi de travailler plus qu'elle, et je ne souffrirai pas qu'elle continue à se fatiguer outre mesure.

Mais Thérèse n'entendait pas de cette oreille. — Avait-elle jamais eu l'habitude de se dorloter? Il ferait beau voir qu'on l'y contraignît.

La jeune ouvrière s'essayait-elle à une besogne jugée par la paysanne indigne d'une fille bien née, Thérèse se fâchait, et, de force ou de gré, la renvoyait à sa couture. Alors Tiennette se révoltait, grondait, puis voyant l'inefficacité de ce petit stratagème, essayait de prendre la récalcitrante par les sentiments, la câlinait, la raisonnait et, finalement, se trouvait obligée de céder, se réservant, mais toujours en vain, de prendre sa revanche à la première occasion.

(À suivre.)

M^{me} JULIE FERTIAULT.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BOUTARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Boutard, Emile, fabricant de chaux à Fierbois, sont invités à se réunir le vendredi 14 mai 1886, à 9 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'entendre le rapport du syndic et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

(373) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIRARD, EMERY.

Les créanciers de la faillite du sieur Girard, Emery, marchand de vins à Saint-Lambert, sont invités à se réunir le samedi 15 mai 1886, à dix heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, à l'effet d'entendre le rapport du syndic et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur le maintien ou le remplacement du syndic.

(374) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886

UNE MAISON

Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,

Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.

La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COUTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Etude de M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

A VENDRE

A L'AMIABLE, BELLE

PROPRIÉTÉ BOURGEOISE

En parfait état, Avec Ecurie, Remise, Jardin A l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION,

Pour entrer en jouissance à Noël 1886,

Le dimanche 30 mai 1886, à une heure,

En l'étude de M^e BRAC, notaire, D'UNE

GRANDE MAISON DE COMMERCE

Sise à Saumur, rue St-Jean, Occupée par M. Grellet, tapissier, Comprenant la maison donnant sur la rue et une importante construction dans la cour et sur le jardin.

Mise à prix, 28,000 francs.

Faculté de traiter avant l'adjudication, Facilités de paiement.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A LOUER
PRÉSENTÉMENT

PETITE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Quatre pièces et 20 ares de dépendances,

A la rue Juive (Villeberrier) Appartenant à M^{me} Marchand.

S'adresser à M^e BRAC, notaire. (352)

Etude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours.

ADJUDICATION

Le 20 mai 1886, à une heure après midi, en l'étude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire),

USINE

Pour les manutentions des grains, avec moteur à gaz, matériel perfectionné et neuf; 2,000 mètres bâtiments et terrain à proximité des gares, rue Saint-Michel, à Tours.

S'adresser, à Tours:

1° A M. GILBERT, 8, avenue de Grammont;

2° A M. BRETON, agréé, 9, impasse de la Grandière;

Et 3° A M^e FAUCHEUX, notaire, rue Nationale, 60, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

A AFFERMER

13 hectares de Terrain

Situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. Borvin, à Milly.

MAISON DE CAMPAGNE

A LOUER

Pour le 24 Juin 1886.

Belle et Grande MAISON

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.

Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attenant, d'une contenance d'environ 1 hectare.

S'adresser à M^e LECOMTE, notaire à Brézé. (326)

A LOUER DE SUITE
MAISON

Rue Pavée, n° 3.

Conditions avantageuses.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887,

MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicier et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

BAINS DE MER

Pouliguen, Pornichet, Batz, Pornic, Gourmalon et Saint-Brevin. Chalets et Villas meublés à louer pour la saison.

TERRAINS ET CHALETS A VENDRE

S'adresser à M. AUBRY, architecte-paysagiste, 2, rue de la Fosse, Nantes.

Offres et Demandes

ON DEMANDE un ménage, le mari pour les travaux de la campagne, la femme pour ceux d'une basse-cour; ou bien encore garçon et femme aptes aux mêmes travaux. S'adresser au bureau du journal.

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur.

ON DEMANDE une apprêteuse et une apprentie pour les Modes.

UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière. S'adresser au bureau du journal.

Vous-vez orner votre salon de deux jolis tableaux?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (915)

Huile d'olive

Provenant de la maison CORNU, de Salon (Rhône).

Médaille d'or décernée en 1875.

Livraisons par fûts ou sur échantillons tenus à la disposition des clients. Prix modérés.

Cette maison se recommande par sa scrupuleuse probité.

S'adresser, pour la vente, à M. RICHARD, négociant à Saumur, Beaufort, près la Saumur, représentant de la maison pour renseignements, à M. l'expert-comptable à Saumur.



ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MÉNAGE

PULVÉRISATEUR BROQUE

121, Rue Oberkampf, 121, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre. LE SEUL RECONNU PRATIQUE. Demander le Catalogue.

SANS PALAIS DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MAI 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 %	82 10	82 25	Est	790	790	Obligations.			Gaz parisien	590	
3 % amortissable	84	84 10	Paris-Lyon-Méditerranée	1202 50	1202 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522	522 50	Est	587 50	
3 % (nouveau)			Midi	1150	1145	— 1865, 4 %	522 50	522	Midi	588	
4 1/2 %	105 25	105	Nord	1536 25	1536 50	— 1869, 3 %	408 75	408 30	Nord	589 50	
4 1/2 % (nouveau)	108 75	109	Orléans	1315	1312 50	— 1871, 3 %	396 25	397	Orléans	589	
Obligations du Trésor	514 50	514	Ouest	855	860	— 1875, 4 %	516	514 25	Ouest	589	
Banque de France	4320	4320	Compagnie parisienne de Gaz	1432 50	1430	— 1876, 4 %	512 50	515	Paris-Lyon-Méditerranée	590	
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	2145	2150	Bons de liquid. Ville de Paris	523	520 25	Paris-Bourbonnais	590	
Comptoir d'escompte	993 75	993 75	C. gén. Transatlantique	473	475	Obligations communales 1879	455	458	Canal de Suez	590	
Crédit Lyonnais	523 75	525	Russe 5 0/0 1870	90 50	90	Obligat. foncières 1879 3 %	453	456 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1365				Obligat. foncières 1883 3 %	377 50	376			
Crédit mobilier	200	200									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
Heures	Minutes	Matin	Soir	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																			
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																			
9	18	matin	omnibus-mixte.																			
1	25	soir																				
3	32		express.																			
7	15		omnibus.																			
10	36		(s'arrête à Angers).																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.								
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																			
9	31		omnibus.																			
9	37		express.																			
12	48	soir	omnibus-mixte.																			
4	44																					
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)																			
10	24		express-poste.																			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																						

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur.

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.